

 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/calvados/vire/vers-un-report-de-la-fusion-...>

 Christophe Meunier .

 4 min read

Vers un report de la fusion des collèges de Vire ? Le maire assouplit sa position

Le 8 septembre dernier, le président du Calvados annonçait la fusion prochain des deux collèges de Vire, en présence du maire de la ville. Le projet a suscité une levée de boucliers, d'abord chez les parents d'élèves et enseignants puis au sein même du conseil municipal. Marc-Andreu Sabater, isolé, tente de jouer la carte de l'apaisement.

" Elle est inéluctable cette décision, c'est pour ça que je ne m'y suis pas opposé parce que ça ne sert à rien de s'y opposer à partir du moment où elle est évidente." Le 8 septembre dernier, le Conseil départemental du Calvados présentait les contours de la carte scolaire 2023. Le maire de Vire, Marc-Andreu Sabater, était présent aux côtés du président du Département, Jean-Léonce Dupont, pour annoncer la fusion des deux collèges de la sa ville à la rentrée prochaine. L' élu local ne se doutait peut-être pas alors des semaines difficiles qu'il s'apprêtait à vivre.

Car ce projet, justifié selon le Département par l'évolution de la démographie scolaire et l'obtention du financement d'un programme d'innovation pédagogique, a immédiatement suscité une levée de boucliers à Vire. A commencer parmi les enseignants et parents de l'établissement voué à disparaître, le collège du quartier du Val de Vire dont les 270 élèves devraient rejoindre d'ici un an les 500 enfants scolarisés au collège Maupas. Pétition, réunions, actions sur les réseaux sociaux et manifestations, la résistance s'est vite organisée pour conserver " deux collèges à taille humaine et non pas une usine".

La colère est d'autant plus grande que tous déplorent l'absence de concertation. C'est par les médias qu'ils ont appris la fermeture programmée de l'établissement. Les membres du conseil municipal n'auraient pas été beaucoup plus dans la confiance. " On a appris ça dans les derniers jours avant l'annonce", affirme Régis Picot, le premier adjoint au maire

de Vire. Et au fil des semaines, la tension a été crescendo au sein du conseil municipal. Jusqu'au 26 septembre dernier, où une motion contre la fermeture du collège du Val-de-Vire a été adoptée à l'unanimité. A l'exception de la voix du maire.

Lundi dernier, le 10 octobre, une vingtaine d'élus de la majorité municipale (sur 36), dont neuf maires-adjoints, ont clairement exprimé leur opposition au projet de fusion dans un communiqué puis lors d'un point presse. " *Nous demandons au maire de changer sa position et d'accepter de représenter la position générale de ses élus (auprès du Département)*", explique Régis Picot. " *Nous pensons qu'en revoyant la carte scolaire, on peut tout à fait sauvegarder le collège. Il est encore à 270 élèves, donc il n'est pas du tout dans une position de fermeture. On nous fait des prévisions pour 2027-2028. Bien malin qui sait ce qui va se passer d'ici là. Dans l'état actuel, il n'y a aucune raison de fermer ce collège qui tourne bien, dans un quartier qui en a besoin. Nous, élus, on est pour les petites structures et non pas pour créer une grosse structure sur la ville.*"

Deux jours plus tard, ce mercredi, Marc-Andreu Sabater, a à son tour publié un communiqué. " *Je mesure au quotidien l'émotion suscitée par cette décision*", assure le maire de Vire, qui s'engage à se faire " *le relais auprès du Département*" des préoccupations exprimées par les opposants à la fermeture du collège du Val de Vire. Et d'évoquer, pour la première fois, un éventuel report du projet de fusion. " *S'il s'avérait que les conditions d'un accueil normal au collage Maupas n'étaient pas réunies, il faudrait alors s'interroger sur l'éventualité d'un accueil différé des collégiens du Val de Vire.*"

Chez les défenseurs du collège, pas question de crier victoire. " *C'est un geste peu significatif*", estime Régis Picot, le premier adjoint au maire, " *C'est un premier geste mais on lui demande d'aller plus loin.*" Et d'appeler à " *une forte mobilisation*", aux côtés des enseignants et parents d'élèves sur la manifestation organisée le samedi 15 octobre à 11 heures place de l'Horloge. car la partie est loin d'être gagnée d'ici le 23 février prochain, date à laquelle le projet de fusion doit faire l'objet d'un vote au Conseil départemental du Calvados. " *Les conseillers départementaux, même sur notre territoire, sont tous derrière la décision de Jean-Léonce Dupont*", déplore Régis Picot, " *On va continuer à tenter d'expliquer les choses et notre position.*"